

Procès-verbal de la Commission de quartier 9

Contrat de quartier durable Magritte

Date : mercredi 27 février 2019

Lieu : GC Essegem

Heures : 18h00 – 21h30

Présents

- Habitants: P. ADOKPO, S. SAHOULI, D. VERDEN, K. VERMEERSCH
- Secteur associatif : B. FRANCCQ et L. DELISSE (Sources d'harmonie), W. HAUWAERT (Collectif Stop-Terminus + Comité Magritte), N. GRIMBERGHS et C. KURT (L'Abordage), I. VERBEKE (GC Essegem), B. COLSON (Réseau habitat), H. DE RIDDER (Collectif Jules Lahaye)
- Secteur public : J. DI VINCENZO (LOJEGA), M. JANSSENS (Commune), M. PETIT (Région), A. ROUSSEAU (Commune), H. DOYEN (Commune)

Excusés: S. DEFRANCE, P-M. ZALESKI, S. DECLERCQ (Maison médicale), F. VERWIMP (HUB.brussels), S. VANDERHAEGEN (Ecole Jacques Brel), J. VAN DER AUWERMEULEN, P. MICHIALINO (LOJEGA), E. JANSSENS (Commune), J-F. DELVAUX (Commune), V. PIROTTIN (Commune), A. DIRICKX

Absents: A. MAHMOUDI (FSE Crew), H. HAMDACH, B. MACBAHI (Mosquée de Jette), E. FUERTES GONZALEZ, T. NTAMASHIMIKIRO, C. EYNATTEN (CPAS), F. GROOTEN (VGC), D. PATERNOTTE

Non-membres : J-C. DUPERRON (Art Mosaïco), Y. BARIGHACH (CPAS de Jette), L. VOSSEN (21 Grammes asbl), F. REMACLE (commune)

Introduction

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la CoQ 08
2. Présentation et avis sur les rapports d'activité 2018 de projets socio-économiques
3. Présentation et avis sur les projets verts
4. Divers

Le président, Marc Janssens, de la CoQ souhaite la bienvenue aux membres et énonce l'ordre du jour.

1. Approbation du PV COQ 08

Pas de questions, le PV est donc approuvé.

2. Présentation et avis sur les rapports d'activité 2018 de projets socio-économiques

MAG 11 : Art Mosaïco (présenté par Jean-Christophe Duperron)

Le projet vise à poursuivre le parcours de dalles mosaïques : 66 dalles au total plus 2 fresques à l'école Jacques Brel.

Réalisation de 2018 : flyers, affiches, inscription des personnes (18), les premiers ateliers ont démarrés.

Le nombre d'activités réalisées étant limité, tout le budget 2018 n'a pas été utilisé.

Activités prévues en 2019 :



contrats de
quartiers durables
duurzame
wijkcontracten
.brussels

- une session complémentaire sera recommencée en octobre. L'amélioration de la communication va être étudiée pour attirer de nouvelles personnes pour participer aux ateliers et éviter que ce ne soit les mêmes personnes que jusqu'ici ;
- un plus grand nombre d'animations sont prévues, ceci ne devrait toutefois pas poser de problème au niveau budget ;
- au niveau de l'école Jacques Brel, une fresque est prévue au mois de mai, juin, la deuxième fresque est elle prévue pour le mois d'octobre.

Une réaffectation de certains budgets est envisagée, par exemple pour travailler avec école ND de Lourdes. Est-ce autorisé ?

Réponse de M. Petit : une telle réaffectation ne pose pas de problème, au niveau de la région, tant que l'on reste dans l'enveloppe budgétaire. De nouvelles animations peuvent également être proposées, la fiche projet devra toutefois alors être adaptée.

Interventions – Questions - Réponses :

W. Hauwaert (comité Magritte et Stop Terminus) signale qu'un permis d'urbanisme a été délivré pour la parcelle située à l'angle de la rue de la Loyauté/Léopold 1^{er} (canisite). Une des conditions liées à ce permis prévoit de devoir animer la façade au niveau du rez-de-chaussée. Le promoteur propose de faire quelque chose au niveau mosaïque sur la façade, il serait toutefois illogique que l'argent du CQD serve à cela, un paiement sera donc demandé au promoteur.

P. Adokpo : quelle stratégie avez-vous pour fidéliser les volontaires ? Réponse : on ne peut pas parler de fidélisation, les participants peuvent varier selon les ateliers. Si les gens veulent refaire une dalle l'année suivante, cela ne pose pas de problème mais la priorité sera accordée aux personnes n'ayant pas encore participé. Nous essayons par ailleurs de trouver de nouvelles personnes intéressées.

W. Hauwaert rappelle que l'idée de départ était de compléter les rues et trottoirs où il y a déjà des dalles et de marquer le parcours jusqu'au musée Magritte. En ce qui concerne l'extension vers le site du Foyer Jettois et la petite rue Esseghem, il est plus difficile pour le comité Magritte de contacter les gens de ce quartier, le comité espère donc pouvoir collaborer à ce niveau avec l'Abordage. L'Abordage compte venir avec un groupe au mois de mai, cette session est toutefois déplacée au mois d'octobre.

W. Hauwaert mentionne enfin que la localisation de l'atelier pose problème. Il est en effet plus aisé d'attirer des participants du quartier lorsque l'atelier se passe dans le quartier.

MAG 10 : 21 Grammes (présenté par Laura Vossen)

Notre projet a, jusqu'à présent, principalement été axé sur la communication : affiches, cartes postales faisant office de cartes de visite avec les dates du projet, expliquant pourquoi on est là et que le projet porte sur 4 ans.

Il comporte également deux volets principaux : d'une part la revue jettoise et d'autre part des vidéos. Le titre «Espace du dedans » regroupe ces deux aspects et volets.

Notre 1^{ère} activité s'est déroulée dans le cadre du « Souk des nouveaux disparus ». Elle a permis de confronter notre projet avec le public en termes de perception, temps, énergie, ambiance et de constater que nous nous étions un peu trompés de route. Nous étions en effet partis sur le recensement de l'habitat pour dégager des actes du quotidien des gens pour pouvoir ensuite les utiliser dans la revue et les vidéos. Si la réalisation des habitats (bricolages) s'est bien passée du fait de l'implication des participants, la discussion souhaitée et la pêche aux informations n'ont, de ce

fait, pas pu avoir lieu. Les vidéos réalisées lors des revues précédentes ont été projetées et ont plu notamment aux mamans présentes.

Difficulté rencontrée : l'achat du matériel coûteux nécessaire (38.000 €) n'a pas été possible avec les 70% du subside déjà perçus. Peut-on trouver une solution à ce problème ?

Même si nous rencontrons des difficultés, nous sommes néanmoins très contentes de la façon dont cela se passe.

Interventions – Questions - Réponses :

M. Petit : combien de participants ? Réponse : Une quinzaine de jeunes au Souk, mais ce n'était pas le bon endroit car les gens étaient là pour autre chose que pour notre activité et étaient plus de passage. Cela a malgré tout été l'occasion de permettre à des jeunes de se familiariser à la prise de son et d'images avec le matériel d'une des animatrices.

P. Adopko : avez-vous de l'expérience ? Votre réponse étant affirmative j'estime que cela devrait apparaître dans votre rapport (page 8) car cela mérite d'être précisé.

Pourquoi le quartier Magritte ? Réponse : c'est dans un souci de continuité de ce qui a été fait en 2018 qui portait déjà sur ce quartier.

En matière d'implication des habitants, comment comptez-vous pouvoir passer la main aux habitants ? Réponse : on ne va pas demander aux habitants d'inventer les activités. Nous venons avec une activité qui permettra aux habitants de parler d'eux-mêmes.

Comment envisagez-vous l'appropriation du projet par les habitants ? Réponse: via les ateliers, la participation et la formation à l'utilisation du matériel.

Vous annoncez des difficultés pour l'acquisition du matériel : les stages vont-ils être supprimés ?

Réponse : si on doit louer le matériel cela entraînera des coûts supplémentaires et pourrait retarder le projet, il faudra trouver de nouvelles dates qui conviendront également aux autres associations qui s'occupent des jeunes.

W. Hauwaert : le versement du subside constitue un problème pour plusieurs associations. Soit il n'est pas versé, soit il arrive trop tard. Ne peut-on pas trouver de système pour que le subside arrive plus vite et que les associations puissent commencer et démarrer ? On doit aller vite pour élaborer les projets, etc ... et puis cela bloque pour la mise en route des projets. Peut-on répercuter cela vers les autorités régionales et communales ? Réponse par M. Petit : on est tenu par une procédure à suivre et donc par la signature de la convention avant tout versement de subside. Une fois la convention signée cela va plus vite. L'approbation des rapports d'activités par le collège permettra également d'activer la manœuvre. Dans certains cas les associations peuvent recevoir 20% en plus comme acompte sur le subside, cela doit toutefois être motivé.

MAG 05 : l'Abordage (présenté par Christophe Kurt)

Résumé de la mise en route du projet :

- janvier 2019 : accueil de 2 nouvelles collègues ;
- lancement et développement d'activités :
 - soutien scolaire pour les jeunes du début du secondaire ;
 - projet culture-art le mercredi après-midi: programmation d'activités culturelles (Planetarium, ...)
 - actions citoyennes sur l'environnement, etc ...

Au début 4 enfants, maintenant 15.

- les tables de conversation vont être relancées, un groupe de 5 femmes a été constitué. Difficulté : on ne peut pas donner d'attestations de participation ;
- l'activité senior est relancée (les vieilles canailles) : les différents acteurs sur la commune au niveau activités pour seniors ont été consultés. Constat : les seniors souhaitent bouger, ne

veulent pas juste rester assis à boire un café. Un programme a donc été préparé et va démarrer très vite. La rénovation du local a été retardée mais aura lieu d'ici aux vacances de Pâques ;

- les activités sportives (mercredi et samedi après-midi) vont être relancées ;
- une fête de quartier est en préparation pour septembre – octobre ;
- la brocante Essegheem comportera cette année un village des associations dans le rue Joseph Loossens. Ceci permettra de faire la promotion des asbl ;
- vacances de carnaval : un groupe supplémentaire est prévu par tranches d'âges, on passera ainsi de 40 à un peu plus de 50 enfants.

Interventions – Questions - Réponses :

H. De Ridder : par qui sont organisées les tables de conversation ? Quels sujets ? Réponse : l'idée est de constituer un groupe de discussion en partant du quotidien : prendre rdv chez médecin, ... C'est donc basique mais le but est de permettre aux participants de suivre à terme les cours de français qui sont également donnés par une volontaire. La publicité se fait à l'aide d'affiches.

Le projet de station télé pour le quartier est-il toujours d'actualité ? Réponse : oui, il va être mis en route couplé à des initiations à l'informatique.

P. Adokpo : je me permets une critique constructive, il y a trop de fautes dans le rapport, il faut y être attentif. Cela témoigne du peu de sérieux, on s'attarde sur la forme au lieu de s'intéresser au fond. Je propose mon aide pour relire vos documents dans le futur.

Le soutien scolaire est une de mes préoccupations fortes. A qui avez-vous parlé que vous cherchiez des volontaires ? Réponse : la publicité se fait via des affiches et la page facebook de l'Abordage.

Je peux vous aider à trouver volontaires. Quelles sont les compétences du volontaire actuel ?

Réponse : le volontaire actuel est un licencié (chimie, physique, math) qui a fait ses études au Maroc mais dont le diplôme n'est pas reconnu en Belgique. Nous recherchons effectivement des volontaires pour d'autres matières ou renforcer l'aide au niveau de celles déjà abordées. Nous espérons pouvoir renforcer la fréquence de ce soutien scolaire (actuellement une fois par semaine).

Votre rapport mentionne que les éducateurs ont un contrat à durée indéterminée alors que projet du CQD est limité dans le temps ? Réponse : les personnes engagées dans le cadre du CQD ont effectivement un contrat à durée indéterminée (CDI). La loi ne permet pas de faire des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 2 ans. Les personnes engagées ont bien été informées que leur contrat porte sur une période de 3 ans et quelques mois.

W. Hauwaert : la loi pose problème aux associations du fait de la durée des contrats.

H. De Ridder : n'est-il pas possible de travailler autrement qu'avec des volontaires ? Réponse : une nouvelle législation prévoit que les volontaires peuvent maintenant être rémunérés (max 500 €/mois). Trouver des volontaires est donc devenu encore plus compliqué et ne facilite pas la vie des associations pour la concrétisation des projets.

Quel est l'horaire et la fréquentation des tables de conversation ? Réponse : elles ont lieu le mercredi matin et intéressent surtout des personnes des pays de l'est.

Ne pourriez-vous pas prévoir également un autre moment dans la journée (p.ex. une fois par mois le soir) pour attirer aussi les gens qui travaillent ? Réponse : on espère que ces différents types de personnes pourront se rencontrer au cours d'autres activités qui vont être proposées (p.ex. auberges espagnoles, tables d'hôtes, bars à soupe).

MAG 03 : CPAS (présenté par Youness Barighach)

J'ai travaillé pendant 6 ans au CPAS au niveau des articles 60, le projet de job-coaching sur le terrain m'intéressait. J'ai donc commencé par prendre contact avec l'Abordage pour pouvoir rencontrer les jeunes dans un local.

Le but du projet est de pouvoir proposer une orientation, une offre d'emploi aux jeunes. Le démarrage du projet a été délicat car cela a pris du temps avant de disposer du matériel nécessaire : téléphone, portable. Je tournais également 1 à 2 heures sur le terrain du fait des mauvaises conditions météo (froid, ...). Ceci m'a permis de rencontrer les jeunes, d'autres personnes (concierge, ...) et de revoir des personnes dont je m'étais occupé (articles 60).

Tout ceci m'a permis de me rendre compte que la tâche n'allait pas être facile. J'ai compris que les jeunes rencontrés étaient méfiants et me prenaient plus pour un policier qu'autre chose. Le contact a donc été difficile à établir puisque j'ai dû faire face à des réactions du style : « si tu es payé pour ce que tu fais, laisse-nous tranquille ».

J'ai pu, au fur et à mesure en 2018, commencer à créer une relation de confiance, en gardant une attitude positive et par le billet d'articles 60 que j'ai connus. Je vais toutefois avoir besoin d'aide, pouvoir trouver une énergie bénéfique pour pouvoir établir cette relation de confiance p.ex. via des activités sportives.

Il faudra d'abord créer cette relation de confiance avant d'espérer pouvoir parler des possibilités en formation et donc aborder la base du projet, à savoir l'emploi. Il faut donc en priorité parvenir à faire sortir les jeunes du petit cocon dans lequel ils sont installés. Contact a été pris à cet effet avec le service Prévention pour chercher des appuis et pouvoir essayer de toucher les jeunes, etc.

Le fait de ne pas disposer de local dans le quartier constitue une difficulté non négligeable. J'espère pouvoir faire des choses intéressantes et arriver à des résultats encourageants dans le futur.

Interventions – Questions - Réponses :

W. Hauwaert : ce n'est pas ce projet-là qui nous emballait le plus. L'emploi est toutefois important. Des emplois pour les gens du quartier ont-ils été créés à ce jour ? Il est regrettable que CPAS ait mis du temps pour fournir le matériel minimal nécessaire et ne s'implique pas plus dans la mise à disposition d'un local dans le quartier. Important qu'il puisse trouver un local, le CPAS met des bâtons dans les roues à ce niveau-là aussi. Au vu de votre rapport il est regrettable que vous ayez rencontré plus de jeunes de Laeken que du périmètre.

Réponse : des choses positives se sont faites malgré le manque de matériel, l'absence de flyers. Il y a une bonne dynamique. Au départ je me disais « Les résultats vont finir par être là, je connais les besoins, les offres et les demandes des entreprises ». Les contacts sur terrain m'ont permis de me rendre compte que cela ne suffisait pas. Il fallait d'abord travailler la relation de confiance qui devrait permettre d'orienter les jeunes par après.

H. De Ridder : vous réaliser un travail de titan, il est vraiment dommage qu'il n'y ait pas de coordination au niveau des assistants sociaux. Il faut avoir quelque chose à proposer, des perspectives d'avenir (contacts avec d'autres personnes, associations, ...) pour éviter le découragement. Ne pas avoir de perspectives n'incite pas les jeunes à sortir, à se lancer, à trouver un dynamisme, ... Leur donner à nouveau le droit au travail prendra du temps et demandera de l'énergie. Il est regrettable que le CPAS n'ait pas bonne réputation auprès des jeunes, ne mette pas plus qu'un mi-temps à disposition pour y arriver et ne veille pas à une plus grande coordination, ... entre les différents intervenants et acteurs.

P. Adokpo : je suis touché par les difficultés rencontrées et vous conseille d'essayer d'entrer en contact via les écoles de devoirs et de rencontrer les éducateurs de rue. Réponse : une rencontre va avoir lieu prochainement.

Vous dites recherchez un ancrage physique (local) dans le périmètre, ne pas trouver de local met-il le projet en péril ? Réponse : lors des discussions avec les jeunes je me suis rendu compte qu'il serait plus facile de disposer d'un local mais, pour le moment, ce n'est pas un obstacle en soi.

Vous semblez pessimiste dans votre rapport (p.7), est-ce du découragement ? Réponse : non, c'est trop tôt pour tirer de telles conclusions.

J'ai constaté également qu'il y a beaucoup de jeunes de Laeken ! Il faudra bien, à la fin, faire un bilan pour voir le nombre de personnes touchées du périmètre ou « hors » périmètre.

MAG 06 : Source d'harmonie (présenté par Béatrice Francq)

Résumé des activités :

- les activités ont lieu le mercredi et le samedi après-midi dans l'école Jacques Brel. La dynamique a toutefois été interrompue car nous n'avons pas pu disposer de chauffage pendant le week-end ;
- deux ou trois adolescentes, des mamans et des enfants vont passer la journée du lundi 4 mars à peindre des cabines électriques dans le quartier. L'accompagnement de cette activité sera assuré par un artiste ;
- le projet vise à émanciper les adolescentes. Une d'entre elles a accepté de venir faire du volontariat auprès de Source d'harmonie pour s'occuper des enfants ;
- le projet de la terre à l'assiette a été lancé en septembre avec le potager de l'école (enfants de 5 à 8 ans): épinards, chicons et champignons (dans les caves de l'école, ...) ;
- il y aura également des stages les après-midi pendant les vacances. Stages pendant lesquels le projet collation saine, on cuisine, ... sera poursuivi.
- les parents mettent leurs enfants aux ateliers (p.ex. l'atelier langage du mercredi après-midi) car c'est gratuit du fait du budget du CQD ;
- difficulté rencontrée :
 - certains parents ne maîtrisent quasiment pas le français avec pour effet que les enfants ne comprennent pas ce qui leur est proposé, demandé ;
 - l'acquisition de la boucherie n'est pas encore finalisée : il n'y a donc pas de locaux disponibles, une partie des activités ne savent donc pas démarrer comme le projet femmes. Réponse : cela fait plusieurs mois maintenant que la commune a fait une offre qui aurait été acceptée. La procédure de faillite impose l'approbation de juges à différents moments, ce qui bloque actuellement le dossier. Nous mettons tout en œuvre pour activer la manœuvre ;
 - certains projets ne peuvent être lancés par manque de local : projet femmes. Certaines activités vont donc être lancées dans les locaux des autres associations ou institutions présentes dans le quartier.
- Le projet potager va s'ouvrir aux habitants mais en 2022. Un terrain devrait être mis à disposition mais il faut du temps.

Interventions – Questions - Réponses :

W. Hauwaert : la fracture entre les quartiers du périmètre du CQD Magritte, le fait que la plupart des participants viennent du site Lojega, apparaissent dans plusieurs rapports d'activités. L'implication des porteurs de projet doit être soulignée de même que la difficulté d'attirer les adolescents.

Qu'en est-il du projet socio-économique de Garance et des rapports des autres associations ?

Réponse : nous avons présenté une première fournée de rapports, les autres vont bien sûr suivre. En ce qui concerne le projet de Garance, il n'a pas été possible de trouver un accord pour finaliser leur fiche-projet et dès lors la convention avec leur association. Le projet n'est toutefois pas abandonné, un nouvel appel à porteurs de projet a été lancé et 4 candidatures nous sont parvenues. Elles sont pour le moment à l'étude mais nous portent à penser que ce projet s'en trouvera amélioré par rapport à sa version initiale.

P. Adopko : j'ai lu le rapport avec beaucoup d'attention. La cohésion sociale est importante. Le projet « de la terre à l'assiette » est-il ouvert aux adultes également ? Réponse : oui, le matériel de compost

collectif nous a été donné par le comité Magritte. Il va être installé sur le potager de l'école, une inauguration sera organisée et signalée en temps voulu.

Les stages sont-ils gratuits ? Réponse : non, nous ne voulons pas de gratuité et demandons donc 2,50€ par après-midi.

Quels canaux de diffusion utilisez-vous pour vos activités, stages ? Réponse : l'Abordage, l'école Jacques Brel, la maison médicale, Lojega et notre page Facebook. Il y a beaucoup d'enfants dans le quartier, ils sont donc très nombreux à s'inscrire aux activités.

3. Présentation et avis sur les projets verts

Aurore Rousseau présente un résumé des projets introduits.

Les opinions et remarques suivantes sont alors formulées :

- **Projet 9 - Bruxelles m'abeilles asbl**
 - Attention : un trop grand nombre de ruches n'est pas bon, il faut une certaine superficie et espace par ruche.
 - Trop d'abeilles domestiques chasse les abeilles sauvages.

- **Projet 10 – Centre d'études et de recherches urbaines**
 - Une trop grande part du budget prévu va au personnel alors qu'on ne trouve pas de budget pour l'acquisition des plantations prévues.
 - Il y a de nombreuses erreurs de calcul dans le budget.
 - Au niveau du plan stratégique : trop de choses déjà prévues sont reprises, de même que des choses qui devront être analysées par les bureaux d'études dans le cadre des missions pour lesquelles ils seront désignés.
 - Qui va entretenir toutes ces plantations par après ?
 - Vandalisme : les arbres vont souffrir du fait de la libre cueillette.
 - Aller voir ce qui existe déjà à Jette au niveau des vergers pour voir ce que cela donne.
 - Le verger n'est pas ressorti comme priorité pour la population lors de l'atelier « Charnière » du 05.02.2019.
 - Suggestion : voir s'il n'y a pas moyens de regrouper plusieurs projets introduits tel que cela a été fait pour les projets socio-économiques.

- **Projet 11 : Le Kiosque à graines.**
 - A pour objet des potagers qui visent un autre public, à une autre échelle, sur de petits espaces.

On va renvoyer les projets via « We Transfer » ainsi que le powerpoint de présentation et le formulaire pour déterminer les projets prioritaires. Vu le trop faible nombre de membres de la COQ présents, proposition est faite de demander aux membres de nous faire parvenir leur ordre de priorité mais dans un délai relativement court. Le service CQD pourra alors collationner les réponses reçues pour faire alors une proposition au collège pour le choix des projets verts à retenir.

4. Divers

- P. Adopko demande qu'à l'avenir, si on envoie des documents pour les projets, etc ... via « We Transfer » on indique la date avant laquelle il faut les télécharger.
- STIB : qu'en est-il du regroupement des arrêts sur le boulevard de Smet de Naeyer ? Quel est le planning prévu pour la rue Jules Lahaye ?
Réponse : la STIB compte toujours réaliser les travaux de regroupement des arrêts de plusieurs lignes (tram, bus) sur le boulevard de Smet de Naeyer en application du permis d'urbanisme qu'elle a obtenu. Ces travaux sont prévus pour 2020.

Planning pour la rue Jules Lahaye : introduction de la demande de permis d'urbanisme fin juin 2019. Travaux des impétrants au courant de la 2^{ème} moitié de 2019 avec, dans la foulée en 2020, le renouvellement des rails suivi directement par le réaménagement de la voirie.

Question et remarque au niveau de ce projet Lahaye et en particulier par rapport aux égouts. Les raccordements seront-ils renouvelés dans le cadre des travaux de différents impétrants ?

Réponse : ils seront à tout le moins vérifiés et remplacés si nécessaire. (À vérifier avec le service Aménagement urbain). Par où est prévu l'écoulement des égouts du nouveau site Hippodrome ? Cela ne risque-t-il pas de provoquer une surcharge du côté de la rue Jules Lahaye et donc y provoquer des problèmes (inondations, ...). (À vérifier avec les services Aménagement Urbain et Gestion du Territoire).

- STIB : qu'en est-il du projet de la STIB au niveau de la rue Léopold 1er ?

Réponse : on se renseigne auprès des services Gestion du Territoire et Aménagement Urbain.

- Où en est-on au niveau des différentes acquisitions : Maison de quartier – boucherie Rossel – SNCB – Garages.

Réponse :

- Maison de quartier : les discussions avec le propriétaire sont en cours et sur le point d'aboutir.
- Boucherie Rossel : cela fait plusieurs mois déjà que nous avons introduit notre offre. Des derniers contacts avec le curateur, il ressort qu'un accord d'un juge en charge de la faillite doit être obtenu pour pouvoir continuer la procédure d'acquisition et que cela bloquerait au niveau de la signature de ce juge. La commune a désigné son notaire avec pour mission première d'insister auprès du curateur pour débloquer le dossier. L'avocat désigné par la commune pour ce type de dossier va également être consulté à ce niveau.
- Terrain de la SNCB : la SNCB conteste le fait d'être soumise au droit de préemption. La commune a répondu à l'appel d'offre dans le cadre de la mise en vente publique orchestrée par la SNCB. Nous avons également déjà participé au 1^{er} appel à surenchère. Aux dernières informations, un deuxième appel à surenchère est lancé et la SNCB maintient son avis juridique au sujet du droit de préemption qui ne lui serait pas applicable. Ici aussi l'avocat de la commune va être consulté.
- Garages rue Jules Lahaye 88 : il n'y a pas moyen d'entrer en contact avec le propriétaire pour discuter avec lui du prix d'acquisition. Nous allons donc ici aussi consulter l'avocat de la commune pour être certain que cela ne bloquera pas le dossier d'expropriation et pouvoir lancer cette procédure.

Fin de réunion à 21h30.
